

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 27 juin 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

2019 V. 220 Vœu relatif à la pose d'une plaque en mémoire de l'École théorique et pratique en électromécanique Bréguet, sur la façade de l'immeuble situé au 81, rue Falguière.

Le Conseil de Paris,

Considérant la demande émise par Pierre Robert CLAVÉ, représentant le Cercle d'Anciens Élèves de l'École Bréguet, appelant à la mémoire de cet établissement créé en 1904 au 81 rue Falguière, qui perdura jusqu'en 1968, et dont aucune trace ne subsiste aujourd'hui ;

Considérant que l'établissement fut placé sous le parrainage prestigieux de la famille Bréguet, à l'origine d'un grand nombre d'innovations technologiques au cours des 19e et 20e siècles ;

Considérant que l'École Bréguet compte parmi les établissements d'enseignement du 15ème transformés en hôpitaux militaires durant la 1ère Guerre Mondiale, et qu'elle a joué à ce titre un rôle historique dans l'action de la France durant cette période ;

Considérant qu'à la mémoire de l'École Bréguet est aussi associé le souvenir de tous ses élèves morts au combat durant les deux guerres mondiales ;

Considérant que la Mairie du 15e est résolument engagée dans une démarche de mémoire, en rappelant aux habitants que leur arrondissement est chargé d'histoire, avec notamment le dévoilement de plaques commémoratives.

Sur proposition de Philippe GOUJON, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Jean-Baptiste MENGUY, Daniel-Georges COURTOIS et les élus du groupe les Républicains et Indépendants,

Demandent :

- À la Maire de Paris l'apposition d'une plaque en mémoire de l'École théorique et pratique en électromécanique Bréguet, sur la façade de l'immeuble situé au 81, rue Falguière.